



Procès-verbal du Bureau Directeur 28 août 2023 (en visio-conférence)

Présents : AURAMBOUT Stéphanie, CORDURI-DAVIET Valérie, HARENT Eliane, PEAN Patrick, RIPERT Alain, SENECLOZE Daniel

Absent : Carine MOREL

Excusés : COLOMBANI Frédéric, COURTOIS Éric, KERNEIS Hervé, GALLET Bernard,

Participe : CADEI Franck, Géraud MOUSNIER, Christine RENAUD

La réunion est ouverte à 19h30 sous la présidence d'Alain Ripert

RESSOURCES HUMAINES

Une nouvelle personne a pris son poste le 22 août 2023, Gérard Stacchetti. Il est en CDD jusqu'à fin février 2024, avec un point en fin d'année civile 2023.

Un premier point sera effectué demain, après une semaine de prise de poste.

Le départ de Laurence a conduit à des retards cet été ; Daniel Sénécloze remercie Any et Eliane qui ont œuvré cet été afin d'absorber une partie des travaux comptables.

Afin d'avoir une vision plus fine, Daniel Sénécloze se charge des paiements.

Des travaux ont débuté quant au fonctionnement de la facturation et des achats (bons de commande à mettre en place) ; des procédures devraient être mises en place en septembre.

Alternances :

- ITFE, afin de remplacer Lucia : en cours de finalisation (joueuse de handball à l'ASUL et venant d'un autre territoire)
- Administratif / Finances : un entretien a lieu demain
- Administratif / Arbitrage : une candidate, avec un entretien demain (peu de candidature)
- Évènementiel / partenariat : un entretien aura lieu dans la semaine

Remplacement provisoire de Boris : des échanges ont eu lieu entre Géraud, Thierry et Liam afin de construire le poste et faire une recherche en adéquation avec les missions ; une partie de celles de Boris a été donnée provisoirement à Liam. Le remplacement est prévu sur une durée initiale de 4 mois, afin de pallier tout ou partie de cette absence. Une piste est en cours, des profils sont identifiés.

Rémunérations :

Les titres restaurant ont été mis en place en août 2022.

Une augmentation de la CCNS a été mise en place en avril, puis en juillet 2023.

Compte tenu de la crise, le BD a acté au bureau directeur de mai 2023, une augmentation complémentaire pour la rentrée.

Afin d'être en adéquation avec la gestion budgétaire, il est proposé d'appliquer cette augmentation sur le dernier trimestre 2023.

Cette proposition est proposée aux personnes présentes :

⇒ Validée par l'ensemble des personnes présentes.

Certains salariés demandent des augmentations individuelles en sus : le BD applique une augmentation générale.

La FFHB sollicite parfois la ligue pour mettre du personnel à disposition : des mises à disposition sont accordées au cas par cas et à titre temporaire par l'employeur ou la demande de la fédération. Lors de l'arrêt des missions fédérales, le salarié reprend son emploi à temps plein à la ligue sur les missions initialement prévues ou des missions nouvelles liées aux besoins des projets sans cesse en évolution.

FINANCES

La situation au 31 août devrait être produite le 19 septembre (réalisé / budget), afin d'être présentée au CA, après avoir échangé avec chaque commission.

TÉLÉTRAVAIL

Les conditions du télétravail ont évolué depuis la mise en place de la charte : les règles ne sont pas respectées (demande 48 heures avant, ...).

Ce qui était prévu en matière de planning était :

- Informations aux salariés quant à une refonte de certains points du télétravail
- Proposition d'une charte amendée
- Début des travaux sur ces évolutions (qui auraient dû démarrer ce jour), avec le CSE et les salariés
- Consultation du CA
- Jusqu'au 15 septembre, étude par les salariés, le CSE et le CA afin de faire un retour sur des aménagements possibles et à étudier (du 18 au 22 septembre)
- Présentation au CA du 23 septembre, pour application dès le lundi

Géraud a envoyé cette proposition au CSE en amont de l'information aux salariés ; le CSE a déposé un droit d'alerte pour danger grave et imminent. Une première réunion afin de traiter ce droit d'alerte a eu lieu le 25 août 2023, au cours de laquelle certains points ont été arrêtés :

- Enquête menée par le CSE, le représentant de la ligue (Géraud), et deux membres maximum du CA, si des volontaires se présentent suite au courriel qui sera envoyé aux élus
- Calendrier arrêté avec le CSE :
 - Réunion mercredi 30 août au cours de laquelle seront étudiées les personnes à interviewer si la commission l'estime nécessaire
 - Clôture de cette commission d'enquête : lundi 18 septembre maximum

Le droit d'alerte porte sur les conditions de travail des collaborateurs (exemple : risque électrique).

Le danger étant supposé exister, l'employeur doit mener une enquête et dans l'attente des conclusions des mesures conservatoires / correctives doivent être prises : le télétravail est donc suspendu pour tous.

Les salariés ont été informés ce jour.

Les seules situations acceptées à ce jour sont : présence sur site ou en mission ou sur site d'un pôle.

La possibilité d'un jour fixe par site est soulevée afin de garder une cohésion entre salariés.

La pose du télétravail en amont devra être respectée et appliquée.

En parallèle de la gestion du droit d'alerte, les travaux initialement prévus vont continuer.

STRUCTURATION des ACTIVITÉS de la LIGUE

Une première liste des procédures à mettre en place a été faite et devrait avancer afin de permettre la mise en place de procédures :

- Facturation
- Utilisation des véhicules de fonction et de services

Une première version pourrait être proposée dans les deux semaines à venir.

GPEC : l'objectif est de repartir des missions et compétences au sein de la ligue, des objectifs de la ligue sur 4 ans.

Cette étude devrait permettre de mettre en visibilité à moyen terme les besoins en recrutements, en formations, ...

Ce document sera évolutif dans le temps et une présentation des principaux points devrait être présenté au CA du 23 septembre.

STAGES VACANCES

Ce sont des réussites, hormis, une présence un peu plus faible sur la 1^{ère} semaine de St Laurent de Chamousset, liée aux dates mises en place. Ces dates devront être revues la saison prochaine.

A noter que les locaux de St Laurent de Chamousset sont utilisés par la MFR avant les stages vacances et qu'un certain mécontentement quant à leur restitution a été constaté ; ce qui pourrait remettre en cause leur utilisation par la MFR et ouvrir d'autres options pour nos stages.

Nous attendons le résultat économique.

Un point concernant le lycée pour le stage de Passy doit être fait très rapidement en début de saison : reconduction ou pas, et dans l'affirmative sous quelles conditions. Le lycée percevrait peut-être moins d'aide financière liée aux recettes des stages.

CTI

Les responsables des différents points devaient compléter les bilans 22/23 et mettre en évidence les objectifs à venir.

Le dossier devait être rendu pour fin mai ; une relance a été faite par Géraud.

Le pôle performance sociale a émis ses retours directement à la FFHB et a été remercié par Stéphane Nicol.

La non-production du document signé par tous les présidents bloque la mise à disposition de l'aide financière.

Une réunion doit avoir lieu le 18 septembre, en espérant que tous les documents soient prêts afin de valider le passé et se projeter sur l'avenir.

Il manque encore certaines informations afin de finaliser le dossier.

PROCEDURES JUDICIAIRES

La prochaine échéance pour Eric Brosset est le 10 janvier 2024.

Pour faire suite à l'inaptitude sans reclassement possible d'Ali Mani, un entretien est prévu avec l'inspection du travail le 6 septembre, afin d'acter un possible licenciement pour inaptitude.

AUTRES POINTS

Une demande d'alarme pour le site de Clermont-Ferrand sera étudiée ; Patrick Péan fait des recherches afin de proposer un devis (application sur téléphone).

Deux dossiers sont en cours d'étude concernant des clubs :

- Annonay, problème interne aux clubs ; divers contacts ont été pris avant l'été et depuis nous n'avons eu aucune nouvelle, hormis le courrier récent très alarmiste.
- Yzeure concernant une amende.

Ces deux points sont en cours d'étude.

Interventions du service informatique sur le territoire :

Les personnes du service informatique de la FFHB viennent sur le territoire les 25 et 26 septembre, essentiellement afin de faire des présentations sur Gest'hand, Extraction, IHand, Office 3.65, HelloAsso, Arrivée à Lyon le 25 - Départ pour Clermont-Ferrand - Retour sur Lyon le mardi.

Un sondage sera effectué afin de connaître les disponibilités sur les lundi et mardi, ainsi que les sujets à évoquer (2 sessions le lundi et le mardi). Ces points seront filmés afin d'être mis à disposition des clubs.

Sont concernés : les clubs, les comités, les salariés ligue et comité concernés par ces volets

Réponse pour le 11 septembre, avec une relance le 7 septembre.

STATUTS et REGLEMENTS :

La qualification des licences avance normalement et le nombre de licences à traiter est moins nombreux grâce aux qualifications automatiques lorsque les clubs les valident. Nous ne sommes pas encore dans la période de rush.

Fermeture de la ligue durant la période d'hiver :

- Fermeture le 22/12 au soir
- Réouverture le 2 janvier 2024

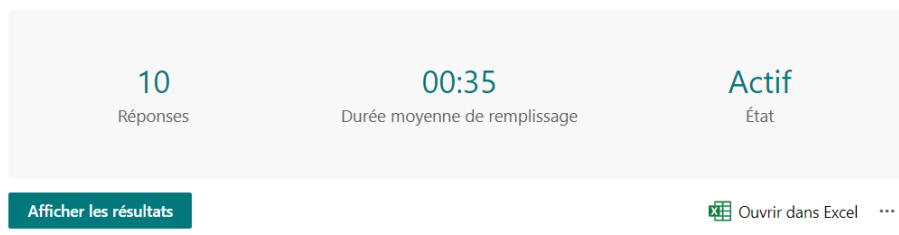
Les personnes présentes valident cette fermeture.

COMMISSION de DISCIPLINE

La constitution de la commission territoriale a évolué, et sa constitution est soumise au vote du Bureau Directeur (Cf Annexe).

La constitution est validée par le BD par 10 voix sur 11

Validation de la commission territoriale de discipline



1. Validation

[Plus de détails](#)

● Oui	10
● Non	0
● Abstention	0



La séance est levée à 21h30

Validation du compte rendu : 9 pour – 0 contre – 0 abstention

Eliane HARENT, Secrétaire Générale

Alain RIPERT, Président

Président

Frédéric UROZ

COLLÈGE JURISTES

Hélène SURREL (43)

1^{ère} vice-présidente

Julie BAILLY-COLLIARD (69)

Pierre BREVAUX (01)

Christel-Marie CHABERT (69)

Nicolas GENTILE (69)

Secrétariat

Any BERNAL

COLLÈGE HANDBALLEURS

Chantal LAMOUREUX (69)

1^{ère} vice-présidente

Pierre-Ursane FROIDEVAUX (26/07)

vice-président, en charge de la formation

Gilberte MARTOIA (38)

vice-présidente, en charge du secrétariat de la commission et des relations avec les autres commissions

Mélissa ASLOUNE (69)

Kaled AMIRA (69)

Jean-Baptiste DELAYE (26)

Denise CAILLE (73)

Jean-Michel DAVIET (74)

Joachim FERNANDEZ (26)

Bruno GIRARD (38)

Rémi JARDILLIER (03)

Christine PERRAS-LAURENT (38)

Marie-Hélène RENON (63)

Hubert SERVONNET (01)

PROCUREURS

André GALICHET

Jean-Louis PERCHET

INSTRUCTEURS

Isabelle DADAT